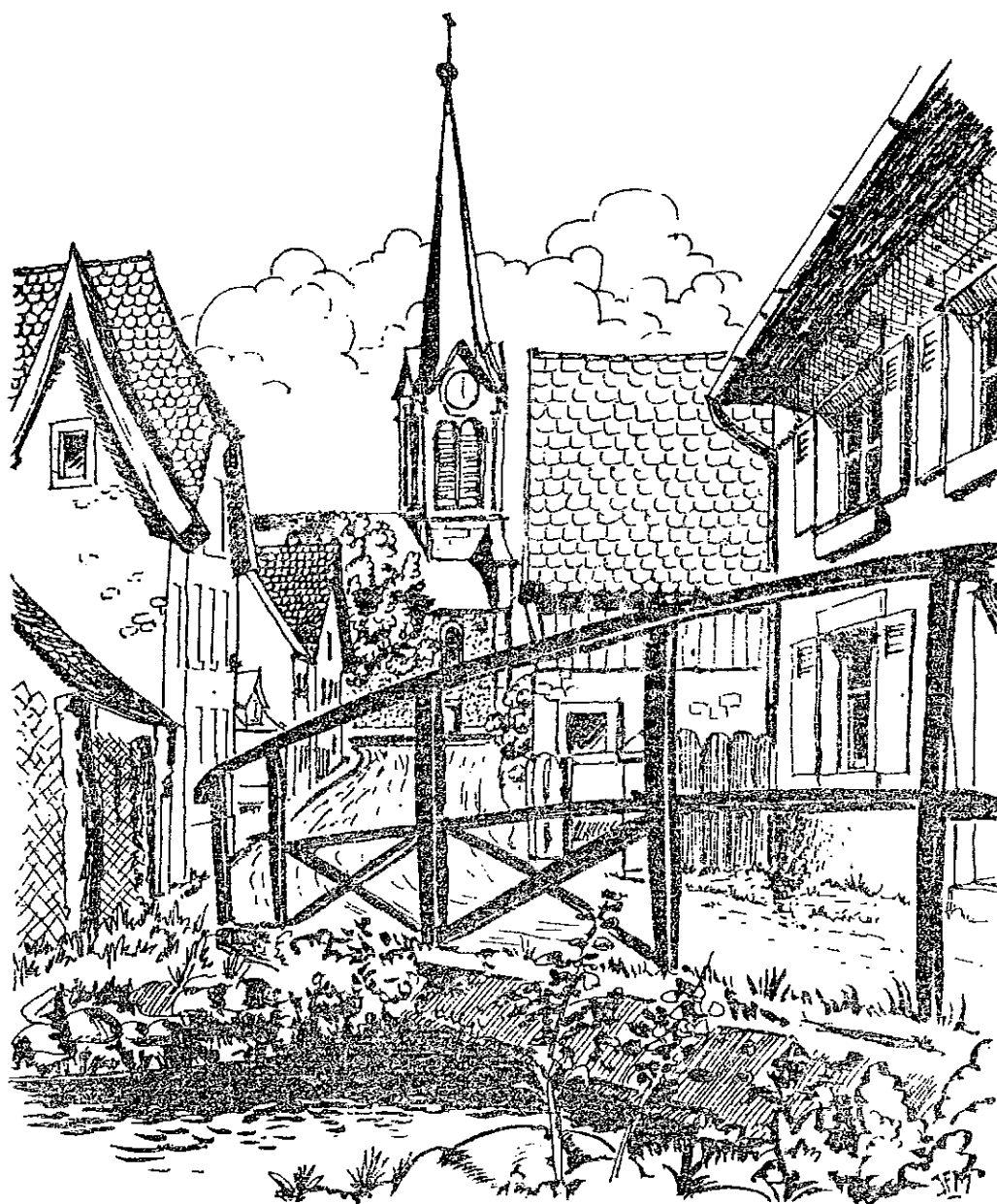




BULLETIN MUNICIPAL  
SENTHEIM

Commune de S E N T H E I M  
Haut-Rhin

BULLETIN MUNICIPAL No 10( AVRIL 1976)

-----

LE MOT DU MAIRE

Chers Amis,

Pour clore le sujet " OBJECTIFS DE LA MUNICIPALITE " je viens à parler de l'aménagement du réseau routier communal ( Point No 5 du programme- voir B.M. No 7 ).

Dans un premier temps la pose d'un tapis d'enrobés denses a été effectuée

RUE SAINT-GEORGES pour remédier à l'état désastreux de ce tronçon suite à une période de déviation nécessitée par les travaux d'assainissement dans la grand-rue. Pour bien faire il aurait fallu soit effectuer préalablement les travaux d'assainissement ( prise de terre non encore requise pour cette rue ), soit munir la chaussée d'un fossé pour recueillir les eaux provenant des champs du Strich ( ce qui aurait demandé la cession de terrains de la part des propriétaires ). De toute façon, la rectification de l'assainissement de la rue de Soppe le Haut sera indispensable pour permettre l'évacuation des eaux de la partie sud de la Rue Saint-Georges.

RUE DU VIEUX CHEMIN pour faciliter l'accès des assurés au DISPENSAIRE SAIRE et du public à la MAISON DES OEUVRES.

RUE DU TISSAGE: où un petit tronçon gardait encore le cachet rural des rues d'antan. Après consolidation du ponceau du canal usinier et un élargissement pour rectifier un tournant étroit ( rendu possible grâce à une cession gratuite de terrain de la part du propriétaire, que je remercie encore à cette place ), la Rue du Tissage accéda au niveau des autres rues communales.

Après achèvement des travaux d'assainissement dans la grand-rue et la pose des bordures de trottoirs, un tapis de macadam et peu après un éclairage public approprié vinrent embellir l'artère principale de notre village.

Le problème crucial des cortèges funèbres devant obligatoirement emprunter la grand-rue ( où la circulation devient toujours plus dense ) et livrés ainsi à de grands risques, d'accidents, fut résolu par le démolissement du mur centenaire du jardin presbytéral aux fins d'élargir le KIRCHPFEDLA à des dimensions permettant le passage vers le cimetière. Là aussi une cession gratuite de terrain de la part d'un propriétaire riverain permit la rectification du premier tournant ( je tiens à l'en remercier encore à cette place ! ). Permettez-moi par la voie de ce bulletin de recommander aux usagers de ce chemin ( automobilistes et motocyclistes ) qui n'est pas encore classé comme route d'y circuler AU RALENTI de façon à ne pas gêner les piétons. A noter que tout accident survenant sur ce tronçon ( rue Chancine Cetty ) engagera inévitablement les véhicules à moteur.

L'intersection de la Rue Saint-Georges avec la Rue de Mortzwiller dut être aménagée dans le but de permettre l'engagement sur cette route direction cimetière.

Grâce aux travaux préalables d'assainissement de la Rue Chanoine Cetty avec recueil des eaux pluviales des bâtiments de l'église et de l'actuelle MJC, la place de l'église put être aménagée rationnellement. La levée de corps se faisant dorénavant devant le grand portail de l'église, le mur écroulé de la ferme WILHELM sera remplacé partiellement par une clôture en dur par mesure d'environnement. L'accès à la cour de la ferme sera laissé au choix de M. DITNER, propriétaire de la ferme, soit directement en prolongation de la clôture envisagée, soit côté sud près du luminaire.

La RUE DES VIGNES (lotissement BREYELMATT) fut dotée d'une pose d'enrobés dans l'attente de l'exécution de la pose de trottoirs et d'un enrobé dense après achèvement des travaux de constructions nouvelles.

La Route de Mortzwiller devra nécessairement être refaite à neuf dès que les gros travaux des nouvelles constructions seront achevés. En même temps les voies du lotissement JOLIBOIS connaîtront à ce moment-là leur réalisation finale.

D'autres rues attendent à plus ou moins longue échéance un manteau neuf d'enrobés pour cacher les multiples ornières qui réapparaissent après la période froide de chaque hiver.

Naturellement le réseau routier de la commune accuse encore mille imperfections. Ça et là la voie est bosselée, des eaux pluviales s'écoulent à travers la route par manque d'évacuation dirigée vers les tabourets-siphons ou vers les fossés (un grand merci aux riverains qui donnent un coup de main en ce sens!) des flaques d'eau ne se vident que très lentement. Malheureusement la commune n'est pas équipée pour y remédier avec les grands moyens (comme à la ville, qui dispose d'une équipe d'ouvriers de voirie et d'engins). Ce n'est pas avec une brouette et quelques outils qu'on peut résoudre les grands problèmes de la voirie et tout travail fourni par les services extérieurs (Equipe ou entreprises) revient cher, chacun le sait. C'est pourquoi je me permets d'adresser un appel à vous tous, Chers Amis, pour vous demander de seconder efficacement la municipalité autant que possible dans la réalisation de son plan de "modernisation et d'équipement", par les moyens suivants:

en veillant à l'état de propreté des rues et autres lieux de la voie publique

en évitant le déversement d'ordures dans les rues, le canal usinier ou la Dolle

en comblant les ornières des chemins ruraux défectueux (avec des débris de démolition par exemple)

en facilitant l'écoulement des eaux pluviales par le tracé de rigoles, en direction des fossés longeant la route

en venant signaler à la mairie ou à un membre de la commission municipale de la voirie toute défectuosité relevée dans le réseau routier communal.

De cette façon, avec les moyens modestes dont nous disposons nous contribuerons à l'amélioration et à la conservation de la Voirie locale.

André SCHUFFENECKER, maire de SENTHEIM

LE PETIT TRAIN TOURISTIQUE ARRIVE  
BIENVENUE à la C.F.T.V.D.  
-----

La triste conjoncture économique actuelle a eu raison de notre vieille usine BIAN; je crains fort qu'elle n'en sera pas la dernière victime. Nous faisons du côté Mairie tout ce qui est en notre pouvoir pour sensibiliser les élus politiques, les responsables du C.A.H.R. Mais je reste pour ma part assez sceptique quant à une reprise prochaine, sans négliger les chances d'implantations d'industries, je propose de jouer à fond la carte du tourisme.

En attendant le thermalisme à SENTHEIM, programme officiellement inscrit, mais d'une réalisation à, plus ou moins brève échéance de par son côté onéreux, j'aimerais au nom de toute la population souhaiter la bienvenue dans notre village à cette valeureuse et courageuse équipe de l'ASSOCIATION DU CHEMIN DE FER TOURISTIQUE ET HISTORIQUE DE LA VALLÉE DE LA DOLLER.

La C.F.T.V.D. présidée par M. SCHNEIDER originaire de Sewen est un groupe d'hommes animé d'une volonté à toute épreuve, qui parviendront à travers une cascade de déboires à couronner de succès leur grandiose entreprise, où le bérévolat de tout un chacun confirme leur mérite.

La C.F.T.V.D. à défaut d'un circuit beaucoup plus pittoresque qu'aurait été la haute vallée a définitivement fixé son choix sur le tronçon CERNAY-SENTHEIM.

Elle dispose déjà d'une quinzaine de voitures et locomotives, dont 4 wagons Palavas, 1 locomotive Meuse, 1 autorail de Dion etc.

Une partie du matériel sera exposée à Cernay, l'autre à Sentheim. Sitôt les dernières tractations terminées une rame nous débarquera dans notre localité de nombreux excursionnistes de tous âges de près et de loin.

Je lance à cet effet un vibrant appel à tous mes concitoyens et amis de notre belle localité, d'offrir à tous ces gens amoureux de vieux tacots, qui se promèneront entre deux trains dans les rues de notre village un

CADRE AGREABLE ET PROPRE.

Jacques SCHWARTZ, adjoint au maire

\*\*\*\*\*

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Vous voulez améliorer ou moderniser votre habitation!

Les propriétaires effectuant certains travaux sur leur immeuble à usage principal d'habitation peuvent bénéficier d'une

PRIME d'AMELIORATION de l'HABITAT RURAL

Les travaux susceptibles de donner droit à cette prime sont notamment:

les installations d'eau (adduction ou installations intérieures)  
les installations de WC avec création de fosses septiques ou  
étanches

la réfection des sols, la création ou l'élargissement d'ouvertures, la division de pièces trop vastes, l'aménagement de greniers  
Le formulaire de demande de PRIME peut vous être remis par la MAIRIE.

## CE QUE CHACUN DE NOUS PEUT FAIRE

---

Nous sommes tous pollueurs du fait que nous chauffons nos maisons, que nous évacuons nos eaux usées au tout-à-lég et que nous conduisons une auto. Il est de notre devoir et de notre intérêt de contribuer à réduire la pollution dont nous sommes responsables par quelques actes très simples:

- utiliser de préférence des combustibles tels que l'anthracite, le charbon maigre, le coke;
- maintenir en bon état et toujours propre l'intérieur de l'appareil de chauffage, faire ramoner régulièrement les cheminées,
- penser à fermer le starter de la voiture
- veiller au réglage du carburateur en régime de ralenti,
- ne pas gaspiller d'eau et de ne pas employer des doses trop importantes de détergents qui polluent les eaux,
- défendre les espaces verts qui jouent un rôle important dans la lutte contre la pollution atmosphérique.

Quel comportement doit-on avoir dans la nature pour sa sauvegarde?

- n'emprunter que les chemins et garer sa voiture dans les parkings afin de ne pas tasser le sol et de ne pas détruire le sous-bois,
- ne pas troubler le silence de la forêt (laisser le transistor à la maison) afin de ne pas effrayer les animaux, de ne pas déranger les nids,
- ne pas arracher les fleurs ou les plantes avec leurs racines, ne pas briser les branches,
- ne pas inciser d'inscriptions sur les écorces lisses du hêtre, du sycomore ou du frêne, ne pas arracher de lanières d'écorces,
- ne laisser aucun détritus mais les emporter chez soi après le pique-nique,
- ne pas allumer de feu et ne pas fumer pour éviter tout accident,
- ne pas laver sa voiture dans l'étang ou dans la rivière,

Est-ce si difficile? Certes non ; il suffit d'y penser!

A.B.

---

## LA MARCHÉ

La marche est le sport par excellence, le plus complet et le plus simple à réaliser. Son avantage est que chacun peut adapter son rythme à son tempérament, à ses goûts et à ses forces.

Elle est bénéfique pour la santé physique à tous les niveaux; à titre préventif surtout pour éviter l'arthrose qui nous menace, en nourrissant mieux les articulations, l'artériosclérose en dilatant les vaisseaux sanguins, les maladies du cœur en lui donnant un rythme régulier et une meilleure circulation (prévention d'infarctus).

La marche améliore la respiration, le corps consomme alors plus d'oxygène ce qui permet une meilleure assimilation des aliments dont le corps a besoin. C'est aussi un bon remède contre l'obésité car une heure de marche exige 700 calories pour une personne normale qui consomme 2400 calories par jour.

Signalons aussi son rôle contre la sédentarité, la précipitation, le surmenage, la tension physique.

Pour la santé morale, la randonnée pédestre donne la détente nécessaire dans une vie de tension. Les sentiers sont les plus reposants, le marcheur a le temps de contempler, de communiquer avec la nature. Des relations directes s'établissent entre l'homme et son environnement. Il n'y a plus de malaises car plus rien n'est artificiel. La marche est une manière de dialoguer avec la nature, d'entrer dans le paysage, et de vivre avec lui. Celui qui randonne a toute la France comme résidence secondaire et il la partage avec les autres.

Henri HANAUER

=====

CARNET DE FAMILLE

Nous nous réjouissons de la venue en ce monde de

Sandrine KAEMMERLEN le 19.12.1975

Sébastien FANCELLO le 11.1.1976

Audrey UHLEN, le 26.2.1976

Christine SCHENK le 11.3.1976

Vives félicitations aux heureux parents et meilleurs vœux pour l'avenir de leurs enfants!

\*\*\*\*\*

HYMENÉE

Se sont unis par les liens du mariage:

SCHENK Jean et SALA Patricia le 25.10.1975

REINHOLZ Werner et KESSLER Marie Hélène le 29.11.1975

HANDSCHIN Jean-Paul et SAUNER Monique le 6.2.1976

WALGENWITZ Jean-Jacques et KAEFFER Christine

Nous adressons nos meilleurs vœux et félicitations à ces jeunes mariés, qui tous ont choisi de rester à SENTHEIM.

NECROLOGIE

Hélas, la joie ne règne pas toujours en maîtresse. Le deuil a frappé cruellement dans les rangs des familles de Sentheim:

le 11.12.1975 Claude JORDY, militaire, 20 ans

le 2.12.1975 Mme Berthe MURAT-FESSLER 79 ans

le 22.12.1975 Mme Marcelline SOHEUBEL-STEMPFEL 72 ans

le 2.1.1976 Mme Emilie KUENEMANN-ARNITZ 75 ans

le 17.1.1976 M. Raymond DOLIS, 72 ans

le 22.1.1976 M. Jérôme SCHMITT 86 ans

le 23.3.1976 M. MATTAUER Camille 81 ans

A toutes les familles éprouvées par le deuil, nous présentons nos sincères condoléances et les prions de croire en notre sympathie.

ARRIVÉES ET DÉPARTS

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à nos nouveaux concitoyens:

M. Werner REINHOLZ Rue de la Poste No 9

M. et Mme Victor PASCA et leur fils Rue des Vignes No 16

M. et Mme Jean Claude EHRET Grand-rue 68

Mme WALGENWITZ-KAEFFER Christine Rue de la Sapinière

Par contre nous avons enregistré le départ

de M. KESSLER Bernard pour Mulhouse

de Mme Vve REALINI-CASELLA Sonia et de son fils pour Vx-THANN

de M. BATTMANN Pierre pour Mulhouse.

## NOCES d'OR

Le 9 avril 1976 M. Antoine DIETRICH, ancien appariteur et gard-champêtre de la commune et son épouse née MONNIER Pauline ont fêté leurs noces d'or.

Nous leur présentons nos meilleurs vœux de bonheur et leur souhaitons un AU REVOIR à leurs noces de diamant dans dix ans!

=====

## ACCUEILLIR c'est SOURIRE - mais SOURIRE c'est FLEURIR

Comme tous les ans, à pareille époque, nous convions notre population à faire un effort tout particulier de fleurissement des maisons, façades, fenêtres et balcons.

Des fleurs autour de la maison, aux fenêtres et aux balcons, n'est-ce pas le sourire extérieur qui prête le merveilleux accent des couleurs à nos maisons, les orne de gaieté vivante et charme aussi bien pour le visiteur que l'on attend que le voyageur qui ne fait que passer en poursuivant sa route.

Oui, fenêtres et balcons fleuris donneront un air pimpant à votre maison, qui s'en trouvera métamorphosée.

Que le fleurissement soit l'occasion de faire également un effort dans le domaine de l'ordre et de la propreté : désherbage devant les maisons, nettoyage des façades sales ou délabrées, entretien des trottoirs et caniveaux,

Pensons à contribuer à l'embellissement de notre village!

D'ailleurs la municipalité organisera à nouveau cette année un concours des maisons fleuries. Les meilleurs décors floraux seront primés.

\*\*\*\*\*

## CECI S'ADRESSE aux FUTURS PENSIONNES :

Si vous désirez un relevé de vos activités exercées chez plusieurs employeurs ( dans le Haut-Rhin ou le Bas-Rhin ) adressez-vous à l'

I.R.I.A.L 21 avenue de la Paix 67005 STRASBOURG CEDEX

Cet organisme détient des microfilms de fiches de position provenant des Caisses Primaires d' ASSURANCE MALADIE et vous adressera sur demande une photocopie de ces documents vous concernant.

Pour d'autres précisions en ce qui concerne la constitution d'un dossier de RETRAITE COMPLEMENTAIRE, adressez-vous au

C.I.C.A.S. HAUT-RHIN( Centre de coordination et de l'information de l' Action sociale)

61 rue de Pfastatt

68067 MULHOUSE - CEDEX